



DOSSIER INSCRIPTION CAVALIERS 2017-2018

AUX ACTIVITES EQUESTRES pour les adultes

Concernant la prise en charge des cavaliers pendant leur présence au centre équestre...

Le centre équestre est responsable des pratiquants pendant leur créneau d'Equitation et ¼ heure de part et d'autre de celui-ci. Il est couvert en responsabilité civile pour tous les risques possibles pendant cette période. Aussi, de son côté, le cavalier doit être couvert et souscrire une assurance de responsabilité civile individuelle accident. Pour cela, nous obligeons le cavalier à souscrire l'assurance de la Fédération : LA LICENCE ; dans le cas d'une pratique régulière.

Coût de la licence : **42 euros**

Concernant la tarification des cours...

Le centre équestre propose aux cavaliers réguliers (= une fois par semaine), un forfait mensuel qui réduit le prix de la séance. Le forfait 4 séances/mois est de 59€ et le forfait 5 séances/mois est de 74€, **réglable en début de mois.**

Quelques conditions : le cavalier s'engage pour tout le mois à raison d'une heure par semaine. S'il est absent, il ne peut récupérer sa leçon, sauf si un certificat médical justifie son absence, auquel cas la leçon récupérée pourra se faire sur un autre créneau que celui dans lequel le cavalier est inscrit. Cette carte est, bien sûr, **personnelle.**

Toute absence non justifiée entraînera obligatoirement le règlement de la leçon non prise. Ces absences devront être prévenues soit par téléphone au 03.22.25.12.39, soit par SMS au 06.15.75.60.67 (pas de message sur Facebook, ni sur le répondeur, merci).

Pour info, les tarifs sont susceptibles d'être augmentés en cours d'année.

Cette carte n'est pas valable pour régler une balade réservée hors du créneau dans lequel le cavalier est inscrit. Pour les cavaliers occasionnels, la leçon est possible sur réservation. Elle coûte 17 euros l'heure pour les licenciés et 19€ l'heure pour les cavaliers non licenciés. Demandez les tarifs pour plus de précisions.

Concernant la tenue vestimentaire...

Le centre équestre prête la bombe, ainsi que la cravache pour les premières séances. Il demande de s'équiper rapidement, car une bombe est personnelle (**obligation de répondre à la norme EN1384**). La paire de bottes est obligatoire pour la pratique.

Concernant les activités au centre...

Le centre équestre propose aux adultes des promenades détente le week-end : le samedi matin : 1 heure ; le samedi après-midi et le dimanche matin : 2 heures. Les inscriptions sont possibles chaque semaine par téléphone au 03.22.25.12.39 ou au 06.15.75.60.67. Le centre équestre organise tout au long de l'année des randonnées sur 2 jours (maîtrise des 3 allures demandée) pour lesquelles vous avez la possibilité d'y participer les 2 jours ou seulement un jour avec le compromis d'un autre cavalier.

Demandez les tarifs pour plus de précisions.

La date :

Lu et approuvé et signature :